21.10.2004 – 10:00 Uhr

Le «Prix des transports absurdes» pour Délifrance SA: Du pain qui vient de loin

Altdorf (ots) -

A travers la remise dun prix, lInitiative des Alpes attire régulièrement lattention sur certains transports absurdes. Cette récompense peu enviable est décernée cette année à Délifrance SA - un fabricant de produits de boulangerie aux activités mondiales. Les pains précuits Délifrance proposés en Suisse par de grands distributeurs et de nombreux détaillants viennent des Pays-Bas.

Les aliments parcourent des distances de plus en plus grandes avant darriver dans nos assiettes. Si la consommation de produits alimentaires par habitant na guère augmenté ces 20 dernières années en Suisse, les kilomètres parcourus par ces mêmes produits ont doublé. Une des conséquences de cette évolution est laccroissement énorme du trafic de marchandises, avec tous les problèmes qui en résultent: bruit, pollution, encombrements routiers, accidents. Et il ne sagit plus uniquement de kiwis de Nouvelle-Zélande ou de tomates du Maroc. Certains articles de boulangerie ont fait un long voyage en camion pour parvenir chez nous, alors quils pourraient tout aussi bien être produits en Suisse. Par exemple, les pains précuits de Délifrance sont transportés par la route depuis les Pays- Bas. Aux yeux de lInitiative des Alpes, cest là une raison suffisante pour décerner au géant français des produits de boulangerie le «Prix des transports absurdes».

Dans notre culture, le pain fait partie des aliments de base et, en Suisse, on trouve une grande diversité de pains dune qualité exceptionnelle. Les céréales utilisées sont en partie importées, mais la production se fait essentiellement sur place. Pourtant, plus de 5000 tonnes de pain et de produits de boulangerie sont importées chaque année dans notre pays. Cela ne représente que environ 1 à 2 pour cent de la quantité totale consommée, mais génère des trajets routiers absolument inutiles. Et cette tendance saccentue nettement: en lespace de 10 ans, de 1993 à 2003, la quantité de pain et de produits de boulangerie préemballés pour la vente en provenance de létranger a quintuplé.

Au moins 700 kilomètres par la route

Les pains précuits «Pariguette» du groupe Délifrance sont particulièrement répandus dans les rayons de nos magasins. On les trouve chez différents détaillants, mais aussi dans les points de vente de grands distributeurs comme Coop. Ces pains emballés sous atmosphère contrôlée nont pas besoin dêtre réfrigérés et ils se conservent longtemps. Le site de production de Ridderberk, aux Pays-Bas, est situé à environ 700 kilomètres de la frontière suisse. La distance totale parcourue pour fabriquer et distribuer ce produit prêt à lemploi est même encore supérieure si lon tient compte du transport du blé et de lemballage. Un produit identique de la boulangerie Jowa de Migros montre que ce genre de pains précuits et emballés sous vide peut être fabriqué sans autre en Suisse.

Le groupe français Délifrance est un véritable géant de la boulangerie. Avec des succursales dans douze pays, dont la Suisse depuis 1982, il distribue des centaines de produits de panification. En Suisse romande et dans certaines villes alémaniques, il est également présent à travers des magasins franchisés. En plus des magasins à son enseigne, Délifrance livre croissants et pains à un grand nombre de détaillants, stations-services et kiosques. Cette

production de masse exerce une pression croissante sur les entreprises locales et régionales. En tant que consommatrice ou consommateur, vous pouvez infléchir cette évolution en achetant de préférence des produits de panification indigènes. Les aliments produits, transformés et commercialisés dans le cadre régional impliquent de moins grandes distances de transport et, partant, une moindre consommation dénergie et de matières premières, donc moins démissions polluantes et moins de coûts.

Alpen-Initiative
Pour tous compléments dinformation:
Toni Aschwanden, tél. 078 605 53 93
Fotos de presse: http://www.alpeninitiative.ch/pressebilder
Weiter Infos: www.alpeninitiative.ch

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002430/100481134 abgerufen werden.